Lisez ces annonces, profitez-en, et faites des annonces pour augmenter vos affaires

AVIS SPÉCIAUX

Bureaux de la "NEW ORLEANS BUTCHERS CO-OPERATIVE ABATTOIR CO., LTD. La Nlle-Orléans, 6 mai 1914.—D'accord avec l'article VI de la charte, une election de vingt-six (26) directeurs, pour exercer leurs fonctions dans l'année qui va commencer, aura lieu dans les bureaux de la compagnie le lundi, 25 mai 1914, entre 1 p. m. et 5 p. m.
R. DE VERGES, Secrétaire.
11 mai—10f

AVIS

est donné ici au public que je ne suis pas responsable de dettes que pourrait contracter, ou chèques que pourrait encaisser Richard Dymond.
JOHN DYMOND, JR.
13 mai—10f

ON DEMANDE A ACHETER.

NOUS payons les plus hauts prix comptant pour vos bijoux anciens en or et en argent. Venez nous voir avant de les vendre EAGLE LOAN OFFICE AND JEWELRY STORE, J. Itzkovitch, propriétaire, 938 rue du Canal. 17jan—tf

DEMANDEZ UN TAXI ! COOKE Phone Main 39 ou 49

A VENDRE

A VENDRE—Un très bel ameublement de chambre en bois d'ébène. S'adser 820 Esplanade. 28juil

CHAMBRES GARNIES

A LOUER—De belles chambres garnies, 826 rue St. Louis.

PRETS D'ARGENT.

Emprunts à 5 pour cent
PEUVENT.. ETRE.. OBTENUS.. POUR ACHETER, CONSTRUIRE OU AMELIORER LES PROPRIETES; VOUS FAITES LES PAIEMENTS COMME VOUS PAYEZ LE LOYER; ECRIVEZ NOUS POUR LES CONDITIONS.. E. GRANT, 220 BATISSE MACHECA, NLLE ORLÉANS, LNE... fév 18-1 an

Bureau de l'Etat Civil

Mariages, Naissances et Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures

Naissances.

Mme S. S. Butler, une fille.
Mme Harry Boensel, une fille.
Mme Jake Cogliari, un garçon.
Mme John H. Dees, un garçon.
Mme D. S. Kemp, un garçon.
Mme E. E. Lallemant, un garçon.
Mme John R. McGivney, un garçon.
Mme Joseph Roy, une fille.
Mme Paul K. Rand, une fille.
Mme Robret Campbelle, une fille.
Mme Samuel Williams, une fille.

Mariages.

Henry Murphy à Mlle Mary Clark.
Charles H. Rapioles à Mlle S. Jeffreys.
Eddie Harris à Mlle Rosalie Checks.
Willie Smith à Mlle Carrie Sherman.
Joseph Hawkins à Mlle Oleta Jones.
Moses Hodge à Mlle Mary Newton.
Ralph Johnson à Mlle Victoria Populus.

Décès.

Mme Veuve W. C. Savage, 78 ans, S. Pierce.
Mme L. Persons, 33 ans, Hôpital de la Charité.
P. Lapara, 11 ans, 3012 Chippewa.

EPICERIES.

C. A. KEETING, Epicerie, 236 rue Dupré. Téléphone Galvez 15. 21 mai—1m

ARGENT A PRETER.

DESIREZ-VOUS cesser de payer un loyer et voulez-vous posséder votre demeure? Je puis vous aider en cela dans toutes les parties de la Louisiane, et sur le plan de paiments partiels. Nous demandons des agents. Knuth & Co., 509 Bâtisse Audubon, Nouvelle-Orléans. 10 avril

CAMPHO-MENTHO
Pour le croup, le rhume de cerveau, les maux de gorge et les inflammations. Rien de meilleur pour les contusions. janl3—tf

Ellis G. Pearson, 21 ans, Parc de Ville.
William J. Archer, 58 ans, 829 Marengo.
Mme Annie C. Barr, 36 ans, 2604 Constance.
Harry J. Davis, 28 ans, 918 Ste-Marie.
Frederick Glauner, 83 ans, 2822 Magazine.
Mme Georgeana Soyez, 54 ans, 1715 N. Remparts.
Mme Veuve John Ward, 63 ans, 2223 Howard.
George A. Woringer, 41 ans, rue Chippewa.
Samuel C. Ware, 22 ans, 1820 Sixième.
John H. J. Morris, 9 mois, 1129 rue Espagne.

LES TRIBUNAUX

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.

Dans le procès de Mme Joséphine Rosa Bossier contre Mme Rosamond Kuntz, un arrêt a été signé annulant la pétition.

Ione Cecil Sammons et Rosa Muriel Sammons ont, chacune, présenté une réclamation de dix mille dollars contre la New Orleans Railway and Light Company. Leur père, M. E. A. Sammons avait été renversé et tué par un tramway.

John Lemuel Smith de la Nouvelle-Orléans a déposé son bilan de banqueroute. Actif, 285 dollars; passif, 422 dollars.

COUR SUPREME.

Appels Enregistrés.

State of Louisiana vs. Wm. Bradley, de la paroisse Pointe-Coupée; Vicksburg, Shrveeport & Pacific Railroad Co. vs. Railroad Commission of Louisiana; State ex. rel. Wm. L. Young vs. Paul Capdevielle, auditeur d'état. Ces deux dernières affaires appartiennent à la paroisse Est Bâton-Rouge.

Cour d'Appel.

Ahrens & Ott Manufacturing Company vs. Ideal Plumbing Co. et als., en appel de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans; le docteur M. Wansburg vs. Herman Alperin, en appel de la Première Cour de Cité.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux Procès.

Chaplain Realty Co. vs. Charles Clizac et al., pour un billet, $177.25.

Shirley Planting Co. vs. J. B. Levert, séquestre.

Mme Charles F. Labarre vs. ville de la Nouvelle-Orléans, annulation de ventes pour taxes.

Columbia Brewing Co. vs. R. L. Dauterive et al., pour un billet, $500.

Mme Pauline C. Bertrand vs. New Orleans Railway and Light Co., dommages, $10,300.

Spencer Parish en faveur et au bénéfice de son fils mineur, Audoin Parish vs. A. L. Patterson et al., dommages, $3,001.

Mme Arthur Villermin vs. Arthur Villermin, séparation.

La succession de Louis Bœsh a été ouverte.

Mmes Clara P. Lloyd et Jennie S. Hinds, demandent l'autorisation d'emprunter.

Walter Desforges demande à être émancipé.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux Procès.

Mlle Marie Ross vs. W. B. Wise, réclamation, $85.

Park Davis Co. vs. Frank B. Ford, réclamation, $76.80.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mutual Bldg and Homestead Assn à Dr. David Barrow, 2 portions Jackson, Magazine, Camp et Philip, $8700 — Rebentisch.

Peter Willett à City of N. O., privilège d'acheter le terrain 1-12 d'arpent, de face sur la ligne de la Algiers Railway and Lighting Co., par 20 arpents de profondeur sur le Canal, borné d'un côté par la propriété Hines et de l'autre par la propriété Leonard, $6000.

Joseph A. Blythe à J. J. Hoffman, 5 lots E 3me, Harrison, Arthur et Maumus Ave, $55.

Louis Geo. Schleber à Morris Sazer, 3 lots Brudette, Adams, Poplar et Plum, $2550 — Dreyfous.

Alexander Becker, et als à Chas. A. Geier, intérêt dans 2 lots Short, Hickory, Green et Fern, $1000. — Deibel.

Hamilton Sims et son épouse à Nylka Land Co., ilet Havana, Beauregard, Republic et Manuel, aussi une propriété sur le chemin Gentilly, (Renonciation de titre.

Mme George Dabon à John Barques, lot Andry, Egania, Rampart et St. Claude, $315. — Pomes.

Philip Gensler à Northeastern Realty Co. Ltd, bail de la propriété, 1834 Dauphine, pour un an à $40 par mois.

Ferdinand L. Aubin à French Market Homestead Assn., lot Montegut, N. Claiborne, N. Robertson et Feliciana, $200. — Hebel.

Acquéreur au vendeur, la même propriété et lot Broad, Dumaine, Dorgenois et St. Ann, $2300 — Hebel.

Quaker Realty Co. Ltd à Pierre Labasse, 10 ilets Forstall, Reynes, Prosper to Florida Walk, quelques ilets Reynes, Forstall, Florida Walk à Pelopidas, $3000. — Pomes.

Joseph Schilkoffskey à German American Homestead, lot La. Ave., Robertson, Delachaise et Freret, $4500 — Meunier.

Acquéreur à Harry Schilkoffskey, la même propriété, $4500.—Meunier.

Peter Bivona à Frank Roccaforte, Jr., bail de la propriété, 6101 Magazine, pour 43 mois à $65 par mois.

J. T. Jay à R. S. Huddleston, bail de la propriété, No, 7627 St. Charles, pour un an, à $100 par mois.

Isidore Singer à Arthur L. Story, lot Magazine, Audubon, Meadow et Broadway, $2800. — Dreyfous.

Edmund O. Barnes à Mme Chas. S. Barnes, portion Robert, Dryades, Upperline et Remparts, $1000.— Denechaud.

M. Sazer à H. B. Turcan, bail de la propriété No. 362 Pine, pour 40 mois à $28 par mois.

William J. Johnson à Eugene Dowling, lot Jefferson Davis Parkway, Banks, Clark et Baudin, $850. — Schuber.

Mlle Mary C. Rawlins à R. E. Bryne, bail de propriété No. 1127 Felicity, entre Oranage et Magazine, pour un an à $50 par mois.

T. J. ou G. J. Henderson à N. O. Import Co., bail de la propriété, No. 329 Tchoupitoulas, pour 60 mois à $83.33 par mois.

City of N. O. (Mme Maria E. Hava) à A. F. Livaudais, lot Annunciation, Euterpe, Constance et Race, $93.90 — Legier.

Mme Frank Pace à G. F. Guet, bail de la propriété No. 129 S. Dupre, pour un an à $40 par mois.

Mme Walter P. Buell et als à French Market Homestead Assn., lot Broad, Dumaine, Dorgenois et St. Ann, $400 — Hebel.

Mme Louis T. Copping à Mme Gustave Matherne, lot Allen, Derbigny, New Orleans et Claiborne, $2100 — Buchmann.

HYPOTHEQUES

Giachino Latino à Chas B. Upton, $1000, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, lot Saint Ann, Gayoso, Orleans et Salcedo — Upton.

Correction d'une erreur: Chas. M. Mader à D. J. Murphy pour $2000 sur une portion de terre, etc., Scott, D'Hemecourt, Cortep, et Ulloa, 3 billets au lieu d'un — Guilbault.

Theo Bonee à P. A. Bacas, $500 1 billet, 8 pour cent, lot Salcedo, St. Ann, Dunmaine et Gayoso. — Meunier.

Mme Wm. S. McDonough à Isaiah D. Stafford, $7585.75, 1 billet, 1 an, 6 et ½ pour cent interêt dans 2 lots Camp, St. Joseph, Julia et Magazine. — Denechaud.

Rétabli

Thedford's Black-Draught est le meilleur remède dont je me suis servi, écrit J. A. Steelman, de Pattonville, Texas. "J'ai souffert terriblement d'une maladie de foie et je ne pouvais trouver aucun soulagement. Les médecins déclarèrent que j'étais poitrinaire. Je ne pouvais pas travailler du tout. Finalement j'ai essayé

THEDFORD'S **Black-Draught**

et à ma grande surprise je suis devenu mieux, et aujourd'hui suis aussi bien qu'aucun homme." Thedford's Black Draught est un bon cathartique. c'est un remède végétal pour le foie qui a corrigé les irrégularités du foie, de l'estomac et des intestins pendant plus de 70 ans. Achetez un paquet aujourd'hui. Insistez à ce qu'on vous donne le véritable de Thedford. E-70

L'Affaire Mc Laughlin

Le jury qui doit décider du sort de McLaughlin, accusé d'avoir tué sa femme, se compose comme suit: John P. Apffel, comptable, 3621 rue Chestnut; Edgar A. Ducote, employé, 2035 avenue Cleveland; Henry P. Hasenkampf, commis vendeur, 807 Champs-Elysées; Thomas Loughlic, employé, 1422 rue Bourbon; W. J. Garic, 929 Nord Solomon, membre de la firme William J. Garic & Co.; Marcel Rey, gérant de la Swedish Iron and Steel Corporation, 929 Nord Dorgenois; Robert G. Lang, 3329 rue Magazine; Louis R. Reisch, commis en chef de A. M. & J. Solari Company, 4038 rue Canal; Richard Ortte, agent de propriétés foncières, 235 rue Baronne; Henry E. Gumbel, président de la S. Gumbel & Co., Ltd., 2320 rue Prytania; William T. Burns, président de la Burns Auto Co., 1930 avenue Tulane; Louis E. Martin, sténographe, 634 rue Bertrand.

Les témoins d'état, qui ont fait des dépositions sont: Mme Grace Cochran, occupant la chambre avoisinant celle où a eu lieu le crime; le docteur Joseph A. O'Hara, coroner, et le caporal J. W. Jacobs.

30,000 clameurs s'élèvent !

Et beaucoup sont les voix d'habitants de la Nouvelle-Orléans.

Trente mille voix! Quel immense chœur! C'est là le nombre d'Américains et Américaines qui font honneur publiquement aux Pilules pour les Reins du Dr. Doan (Doan's Kidney Pills), souveraines pour les douleurs dans les dos, les reins et la vessie. Toutes ces personnes le disent à leurs amis et le content dans les journaux locaux. Les habitants de la Nouvelle-Orléans font chorus avec les autres.

En voici un exemple:

Mlle Dorothy Meibohm, 2833 rue Bell, à la Nouvelle-Orléans, écrit: "Je me suis servie des Pillules "Doan's" pour les reins. et elles m'ont donné toute satisfaction. Je n'hésite pas à les recommander à ceux qui cherchent un bon remède pour les reins. J'avais eu de graves symptômes d'inflammation de la vessie comme conséquence du mal aux reins, et après ma première boîte de Pilules Doan's, je me trouvai complètement soulagée et m'en suis servi dans de nouvelles occasions avec les mêmes excellents résultats."

Prix: 50c dans toutes les boutiques. Soyez bien sûrs de spécifier le nom de "Doan's Kidney Pills" (Pillules de Doan pour les reins), les mêmes qui ont guéri Mlle Meibohm. Foster-Milburn Co., Props., Buffalo, N. Y.

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancelierie:

M. Jean Brunet.
M. Pierre Caousson Bujol.
M. Jean Brunet.
M. Victor Bujol.
M. Victor Calando.
M. Bazile Bernard Durand.
M. Louis Charles Emile Gambon.
M. Prosper Hubert Garcenot.
M. Joseph Gabriel.
M. Jean Gustave Abel Graff.
M. Michel Hau-Gaillet.
M. Auguste Jaecker.
M. Laurent Labourdette.
M. Thomaz Laison.
M. Jean Bernard Lassalle.
M. Honoré Proal.
M. Pierre Coausson Pujol.
M. Emani Dominique Rocca.
Mme Rufin.
M. René Sainquentin.
M. Jean Valette.
10 mai 1914.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd

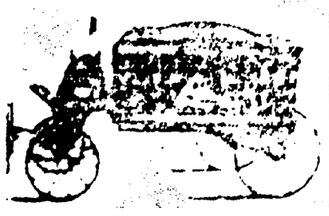

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICAIRE.

Vente d'une propriété grandiose, améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 2532, rue Chestnut, coin de la rue Troisième (dans l'ilet des rues Camp et Seconde), les terrains 62' 6"x 115' 1".

Robert W. Wilmot vs. Succession of John Brogan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,088 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 Juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent, et y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Seconde et Troisième, et formant l'encoignure des rues Troisième et Quatrième, et mesure, d'après un plan fait par W. Thorton Thompson, député voyer de ville, daté le 6 septembre 1858, annexé à un acte passé devant James Fahey, ancien notaire, le 22me jour de juin 1880, soixante-trois pieds six pouces de face à la rue Chestnut, par cent quinze pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
RICE & MONTGOMERY, Avocats pour le demandeur.
mai 1 2 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Deuxième District, portant le numéro municipal — rue Scott, au coin de la rue Saint-Pierre (dans l'ilet des rues Toulouse et Pierce).

Suburban Building and Loan Association vs. Frank P. Luccia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,356 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situés dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Scott, Saint-Pierre, Pierce et Toulouse, lesquels lots sont désignés par les numéros un et deux, et mesurant comme suit: Le lot un a trente pieds de face à la rue Scott, vingt-neuf pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur et face à la rue Saint-Pierre, cent vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 2 parallèle avec la rue St-Pierre, et cinquante-sept pieds, un pouce et sept lignes dans le fond sur une ligne oblique. Lot No. 2 a trente pieds de face à la rue Scott et touche le lot No. 1, cent-vingt-huit pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 1, cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot No. 3, parallèle à la rue Saint-Pierre, trente-six pieds, huit pouces et quatre lignes à l'arrière sur une ligne oblique, sur le côté du lot No. 1, et plus une largeur de dix pieds, huit pouces et sept lignes, parallèle à la rue Scott; le tout d'accord avec un croquis de E. Pillé, député voyer de ville, daté du 2 octobre 1896, appendu à un acte passé devant A. Doriocourt, notaire, le 17 novembre 1896.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civile, Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
mai 15 16 19 22 29—juin 5 12 17 18

PLUS D'APPETIT ??
Prenez alors un verre de
"DUBONNET"
Le grand tonique et apéritif français, supérieur au meilleur
COCKTAIL
Vendu dans tous les hôtels, restaurants et clubs de la Nouvelle-Orléans et aussi par tous les marchands de vin et les épiciers

Insistez sur l'original
"DUBONNET"
et évitez les contrefaçons
E. C. VILLERE CO
Distributeurs pour le Sud

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER, REIMS
(Exigez l'Étoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
mars 20—1 an

BUREAU DE PLACEMENT
SYLVAIN VIDALAT
214 EXCHANGE ALLEY
Chambres garnies de premier ordre. Prix modérés.
OUVERT TOUTE LA NUIT

Catherinette répliqua, en tâtant le chapelet au fond de sa poche:

— Je pars tout de même, par le train de onze heures et demie...

Et cela fut dit d'une petite voix sèche à laquelle Bruscail ne se trompa point. Quand sa femme parlait ainsi, avec ce mouvement de tête rappelant celui des bœufs qui allongent le cou pour partir, il devenait inutile de discuter.

— Eh! va-t'en au diable! sacra-t-il en s'enfonçant jusqu'aux yeux la tête dans son béret. Après tout, un mannequin comme toi, dans une cérémonie... Tu n'as donc plus peur des tunnels ?

— Non; ça m'est égal maintenant.

— Il y en a des tas, tu sais ?... Et un long, long, où le train siffle comme s'il avait les cinq cents diables au derrière!

— Je verrai bien.

— Ah! Dieu vivant! quand tu as quelque chose dans la tête, toi... Mais tu promets de revenir pour l'enregistrement, hein ?

— Je tâcherai.

—Comment ? tu tâcheras ? Demain, à la rigueur, on peut faire sans toi, mais le 20, pour le mariage à la mairie.

— Je reviendrai avant le 20, promit Catherinette pour qu'il la laissât partir.

Et elle alla mettre une chemise, une robe, quelques autres effets dans sa valise. Puis elle y mit une poularde aussi, afin qu'on pût donner un peu de bouillon au Bertranot, dans sa maison de Bordeaux. Et, comme le cerisier du jardin avait quelques fruits mûrs, elle les fit cueillir pour des emporter également.

Pauvre Bertranot! Comment aurait-elle hésité à le rejoindre ? Qu'importaient le contrat et la noce ?... Elle oubliait tout! Elle oubliait l'enfant heureux pour ne penser qu'à l'enfant malade.

A dix heures, elle avait déjà sa valise bouclée quand elle entendit la porte du vestibule s'ouvrir.

Elle alla regarder qui entrait et aperçut Mlle Marie.

— Bonjour, maman! dit la jeune fille en tendant sa joue — car elle se permettait déjà de l'appeler maman. — Ça va bien, ce matin ? Comme vous voilà belle! Où allez-vous donc ?

Catherinette ne répondit pas tout de suite. Elle fit seulement entendre le bruit d'un chapelet au fond de sa poche.

— Vous ne voulez pas me dire où vous allez? Oh! pardon! je ne croyais pas que ce fut un secret.

— Ce n'est pas un secret, déclara Catherinette en tournant la tête légèrement. Je vais à Bordeaux.

— A Bordeaux! aujourd'hui ?

— Oui, aujourd'hui.

— Et quand reviendrez-vous ?

— Je ne sais pas.

— Ah! dit Marion toute surprise. Alors, vous n'êtes pas sûre d'être ici demain ?

— Non.

Il y eut un silence. Catherinette n'avait jamais été bien loquace avec personne, surtout avec Marie.

Généralement, la jeune fille n'en était pas choquée; mais ce jour-là, étant données les circonstances, le départ de sa belle-mère lui paraissait étrange.

Elle ôta lentement son chapeau, le posa sur la table sans rien dire; puis, voyant Catherinette remonter vers sa chambre, elle se permit de la suivre.

Là-haut, quand elles furent seules en face du portrait de Bertrand, qui semblait avoir un sourire si triste dans son cadre de fausse écaille, Marie dit:

— Maman, vous ne voulez pas rester auprès de moi, demain ?

— Je ne peux pas, répondit Mme Bruscail d'une voix faible.

— Pourquoi donc ? Vous avez absolument besoin d'aller à Bordeaux, tout à coup ?

— Oui.

— Pourquoi ? Vous allez voir votre fils, peut-être ?

— Oui, je vais le voir; il est malade.

— Malade ? murmura Marie avec un tressaillement léger. Il est malade vraiment ?

— Il me l'a écrit; il me réclame... Il faut bien que j'y aille!

— Ah!

Marie était devenue pâle. Inconsciemment, ses yeux s'étaient posés sur la photographie, comme pour lui demander le secret de cette maladie soudaine.

Elle osa dire:

— Mais ce n'est pas grave, je suppose ? Qu'a-t-il donc ? Vous l'a-t-il écrit ?

— Non; il n'explique rien.

— Et vous partez tout de même ?... Oh! maman! aujourd'hui, vraiment, votre départ va paraître singulier. Que va-t-on penser à Guiche ? Cyprien sait-il ?

— Pas encore. Il est à Bayonne; il a pris le train de huit heures pour aller presser son tailleur. La lettre de Bordeaux n'est arrivée qu'à neuf. Son père lui expliquera pourquoi je suis partie.

— Mais il va être furieux!

— Bah! On n'a pas besoin de moi!

— Vous trouvez ? Le jour du contrat de mariage de votre fils ?... Et moi-même, croyez-vous que je puisse être bien contente ?

— Pardonnez-moi, mademoiselle Marie. Mais, voyez-vous, quand j'ai reçu cette lettre de Bertranot...

Et le menton de Catherinette se plissa, contracté par des larmes proches.

— Que disait-elle donc, cette lettre ?

— Tenez, la voilà! répondit Catherinette en tirant un papier de sa poche, la poche au chapelet.

Avec quelle émotion Marie lut ces deux pauvres lignes: "Maman, venez, je vous prie; je suis malade, et j'aurais bien besoin de vous voir..."

— C'est lui-même qui a écrit cela ? demanda-t-elle avec un tremblement de voix insolite.

— Mais oui, naturellement, lui-même.

En effet, Marion reconnaissait l'écriture; c'était bien la main qui avait tracé les deux dates sur l'enveloppe du gant. Un désir lui vint de mettre ses lèvres sur ce papier envoyé par lui, que ses yeux avaient regardé, que ses doigts avaient touché.

Elle dit, pour essayer de réagir:

— Mais qui vous dit que ce papier contient la vérité ?

— Mon fils n'est pas menteur, mademoiselle Marie.

— Non, sans doute: mais quand on se trouve dans cet état-là...

— Dans quel état ?

— Maman, je ne voudrais pas vous faire de la peine; mais enfin, d'après ce que j'ai entendu dire, votre fils...

— Ah! vous aussi, vous croyez peut-être qu'il est fou ?... Il ne l'a jamais été!

— Mais alors ?

— Tout ça, c'est des histoires... Bertranot a toute sa raison.

Marie palpitait. Les paroles de Catherinette lui entraient dans le cœur comme des coups de hache dans du bois vif. Pas fou, Bertrand? Etait-ce possible ? Une curiosité ardente s'emparait d'elle et, pour faire parler Catherinette, elle se permit d'émettre encore des doutes sur la santé intellectuelle du cadet.

— Cependant, dit-elle, il a voulu faire du mal à son frère, et avouez que, s'il n'est pas fou, il est tout de même bien étrange, bien dangereux à fréquenter.

— Dangereux ? lui ? mon Bertranot ? Ah! Jésus! C'est un agneau !

— Un agneau ? pour frapper Cyprien, le jeter à la rivière ...

— Il avait peut-être ses raisons, marmotta Catherinette d'une voix sourde.

— Ah! lesquelles ?

— Je ne sais pas.

— Oh! je vous en supplie, maman!... dites-moi tout, parlez-moi de Bertrand! Si vous saviez... Quelles raisons avait-il pour frapper Cyprien ?

— Des raisons! répondit Catherinette d'un air mystérieux.

— Mais encore ?... Oh! pourquoi ne voulez-vous pas me dire ?

— Je ne peux pas.

— Pourquoi ?

— C'est des idées à moi... Bertrand ne m'a jamais raconté...

— C'est des idées à vous ? dites, dites!

— Je ne peux pas.

— Oh! je vous en prie! Tenez à genoux, je vous en prie... dites! A moi, à moi qui vais être votre fille...

— A vous moins qu'à tout autre.

— Pourquoi moins qu'à tout autre ?

Catherinette ne sut que répondre. Elle eut peur d'en avoir trop dit. Elle balbutia:

— Bertrand en voulait à son frère, à cause de ce coup à la tête qui l'avait défiguré.

— Comment ! c'est Cyprien qui a défiguré Bertrand ?

A Continuer